



LA FEUILLE VERTE

n° 249 septembre-octobre-novembre 2017

Autour de la tour d'Occitanie, rien ne va !

Le 12 juillet, Jean-Luc Moudenc a annoncé le lancement du projet de la Tour Occitanie sur l'emplacement de l'ancien tri postal de la SNCF qui jouxte la gare Matabiau le long du canal. Le maire veut délivrer le permis de construire en 2018 et dit vouloir inaugurer la tour en 2022.

Cette tour ferait 150 mètres de haut pour 40 étages de bureaux, une centaine de logements, un hôtel Hilton et un restaurant panoramique. Ce serait donc un IGH (Immeuble de Grande Hauteur).

D'un point de vue économique, le coût au mètre carré d'un IGH est au moins le triple d'un immeuble de moins de 7 étages, du fait des réglementations de sécurité, incendie, performance énergétique. La conséquence en est de réserver l'accès à la haute finance, bien loin de la mixité sociale et d'entreprises d'un quartier attirant où il ferait bon vivre et travailler.

D'un point de vue environnemental, par son rapport entre surface et hauteur, un IGH est un gouffre énergétique à entretenir.

D'un point de vue du paysage urbain, même s'il peut être un bel objet architectural en lui-même, il ne peut que défigurer une trame historique du coeur de Toulouse.

Pour le quartier, cette tour ne ferait qu'accentuer le désordre urbain de la gare. On sera bien loin d'un "nouveau quartier d'affaires comprenant près de 300.000 m² d'activités tertiaires et 2 000 logements" que vante la mairie. Pour attirer des activités pérennes, il faut plutôt réfléchir à un quartier de la gare rénové et dynamique où il ferait bon vivre et travailler, à la taille humaine qu'a su conserver Toulouse, autour du canal, de places et de rues.

Rénover le quartier de la gare,
ce n'est pas pour satisfaire
l'ego de banquiers, d'élus et d'industriels !

Réunion d'information et de débat le mercredi 27 septembre 2017 à 20h30

Animée par **Richard Mébaoudj**, porte-parole du collectif «Non au Gratte-Ciel de Toulouse»

et **Jean-Charles Valadier**, commission transports des Amis de la Terre de Midi Pyrénées

salle Léonce Castelbou, rue Castelbou à Toulouse, métro Compans Cafarelli



SQUARE EGO

À LA MÉMOIRE DE
JEAN-CLAUDE ET JEAN-LOUIS
EGO

LA COMMUNE RECONNAISSANTE

EPISODE 1 : Redonner les clés de l'énergie aux citoyens

De nouveaux acteurs arrivent sur le marché des énergies renouvelables. Pionnier de l'électricité verte, Enercoop* s'en réjouit car cela prouve que la transition énergétique est bel et bien en marche. C'est aussi l'occasion pour le seul fournisseur coopératif d'électricité 100% renouvelable de rappeler sa vision et ses spécificités.

Mouvement citoyen

Enercoop est un mouvement citoyen de fond qui aspire à un autre modèle énergétique, juste et soutenable. Pionnier de l'électricité verte, sa vision est celle d'une société dans laquelle chacun-e peut accéder à une énergie 100 % renouvelable ; un modèle sobre en énergie, local, organisé dans le cadre d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique. L'opacité vis-à-vis des choix énergétiques du pays a conduit au désintérêt des citoyens et des collectivités pour la question, ainsi qu'à leur participation limitée dans la prise de décision. Chez Enercoop, nous pensons que l'énergie est avant tout une affaire de citoyenneté.

Réseau de Coopératives

C'est pourquoi nous sommes organisés en un réseau de sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic), où nous mettons notamment en relation producteurs et consommateurs dans une démarche de circuit court. Enercoop, c'est aujourd'hui un réseau de 10 coopératives : les parties prenantes (consommateurs, producteurs, acteurs locaux, salariés...) décident et construisent ensemble cet autre modèle sur le principe « 1 homme = 1 voix » quel que soit le montant en apport au capital du sociétaire.

Economie Sociale et Solidaire

Enercoop s'inscrit ainsi dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au cœur du projet. Par exemple, plus de la moitié des bénéfices sont automatiquement réinvestis. Les coopératives du réseau ont également l'agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) qui reconnaît le but d'utilité sociale et l'orientation de nos excédents vers la poursuite de notre activité. Voici un premier point fondamental qui différencie Enercoop de l'ensemble des autres fournisseurs d'électricité.

(suite au prochain numéro...)

*pour en savoir plus sur Enercoop, visitez notre site www.enercoop.fr

Après les plantes, les animaux génétiquement modifiés seront-ils bientôt dans nos assiettes ?

CRISPR-Cas9 est une technique récente permettant de modifier de façon fine, ciblée, les génomes de micro-organismes, de plantes, d'insectes ou d'animaux vertébrés. Ses promoteurs la décrivent comme une technique révolutionnaire de « chirurgie du gène », ou de « réécriture des génomes ». Son caractère révolutionnaire tient à son spectre d'applications extrêmement large, allant de la recherche fondamentale à l'agriculture, en passant par la médecine ou l'ingénierie écologique. Il tient aussi à sa relative facilité d'utilisation, son faible coût, et sa grande efficacité, attestée aujourd'hui par de nombreux travaux scientifiques publiés.

Cette technique a d'ores et déjà été utilisée à de nombreuses reprises pour la procréation d'animaux génétiquement modifiés. L'objectif affiché dans la plupart de ces travaux est d'améliorer la santé des animaux, d'éviter des pratiques d'élevage compromettant le bien-être animal, de protéger l'environnement ou de modifier les produits (lait, oeufs, viande) dans le but d'améliorer leur valeur santé ou nutritionnelle. Une commercialisation est clairement envisagée par certains auteurs à échéance de quelques années, et un lobbying important est actuellement organisé en ce sens par une partie du monde scientifique.

L'éventuel déploiement de ces méthodes soulève cependant de multiples questions, d'ordre technique, réglementaire, économique, et bien entendu éthique... Ces questions devraient être rapidement et très largement discutées. C'est l'objectif de la conférence-débat qui vous est proposée en partenariat avec les Amis du Monde Diplomatique et Attac Toulouse :

"Après les plantes, les animaux génétiquement modifiés seront-ils bientôt dans nos assiettes ?"

avec **Alain DUCOS** (Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et chercheur au sein de l'UMR INRA-ENVT-INP-ENSAT 1388 GenPhyse)

Ce sera **le mercredi 25 octobre 2017 à 20 h30 à la Salle du Sénéchal**, 17 rue Rémusat (métro Capitole).

Pour les Amis de la Terre, l'empressement à réaliser le Téléphérique Urbain Sud (TUS) relève beaucoup d'une opération de communication. En effet, si le projet permet de desservir localement les hôpitaux Rangueil, Larrey et Oncopôle, et assure une traversée de la Garonne pour les vélos et les usages de loisirs, il ne répond pas aux défis des déplacements à l'échelle de l'agglomération toulousaine.

Le projet de Téléphérique Urbain Sud a été lancé par Pierre Cohen et repris par Jean-Luc Moudenc, qui le présente comme un maillon de l'axe structurant dit Ceinture Sud dans le Plan Mobilités 2025-2030.

Pour rappel, le Plan Mobilités remplace le Plan de Déplacement Urbain actuel. Il consiste principalement à supprimer les projets de réseau de bus en site propre et de tramway par le projet de troisième ligne de métro dite TAE.

En outre, signalons que la première création de téléphérique urbain à Brest en 2016 ne semble pas une réussite, vu les problèmes techniques récurrents ayant imposé son arrêt à plusieurs reprises.

Un effet d'annonce qui ne correspond pas aux besoins.

Tisseo espère une fréquentation de 7 000 passagers par jour pour le TUS. Or, ce sont les besoins d'une desserte locale. Ce sont entre 50 000 et 100 000 passagers jours qui sont nécessaires entre Basso Cambo et Rangueil si l'on veut une ceinture sud comparable au métro au nord (200 000 passagers jours annoncés).

Le coût annoncé de 114 millions d'€ qui inclut la maintenance sur 20 ans est très élevé en rapport avec la fréquentation annoncée. A titre de comparaison, les 10 lignes LINEO en bus sont estimées à 100 Millions d'€ pour une fréquentation bien plus considérable.

Des embouteillages en perspective à l'Oncopôle

Dans le contexte du Plan Mobilités 2025-2030, les usagers du téléphérique prendront d'abord leurs véhicules pour se garer au parc relais à l'Oncopôle et finiront leur trajet en téléphérique. Les embouteillages se porteraient alors en amont du téléphérique sur le boulevard Eisenhower et la route d'Espagne, avec un impact fort du stationnement sur la zone verte de l'Oncopôle.

Le téléphérique ne permettrait donc pas de désengorger les embouteillages de la rocade autour de la portion située sur l'A620 entre les sorties 24 et 26.

Nos propositions

Des solutions adaptées aux infrastructures existantes de l'agglomération toulousaine ont été proposées par les Amis de la Terre dans leur contribution à la concertation sur le Plan Mobilités 2025-2030. Elles demandent une volonté politique forte, contraignant/limitant l'usage des voitures individuelles et favorisant le transfert vers les transports en commun. Cela passe par un aménagement des rocades au profit des bus (voies bus dédiées) et par un investissement commun avec la Région sur l'étoile ferroviaire.

La proposition des Amis de la Terre doit à terme éviter le blocage des rocades sur de longues périodes aux heures de pointes du trafic et surtout diminuer l'impact des pollutions engendrées par l'usage massif de la voiture individuelle.

Une ceinture sud par bus en site propre sur rocade

Une voie spécifique devrait être aménagée sur les voies existantes de rocade dont le pont de Langlade. Elle serait dédiée aux transports en commun et aux voitures pratiquant le co-voiturage. Un aménagement des échangeurs est à prévoir. Ce pourrait être l'occasion de mettre en place un tel mode de priorité sur la rocade avant de le généraliser.

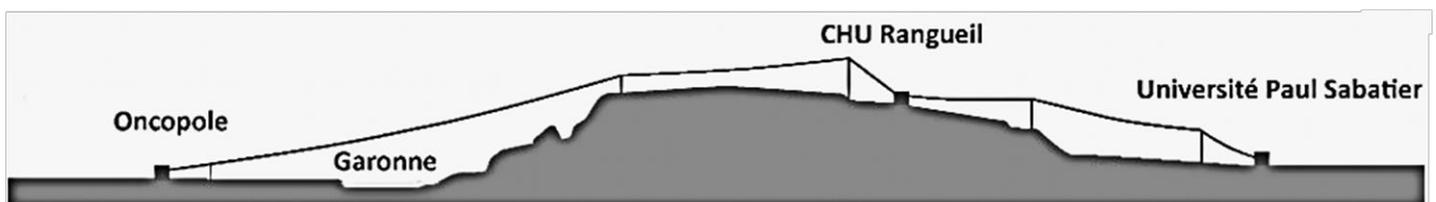
Ces voies sur rocade concerneraient :

- la rocade Arc en Ciel et le boulevard Eisenhower jusqu'à l'Oncopôle
- la rocade entre les sorties Oncopôle et la route de Narbonne.

Des stations multimodales seraient aménagées à Colomiers, Tournefeuille, Basso Cambo, Oncopôle et Saint Agne (Niel).

Un chemin de fer autour de la gare multimodale Saint Agne (ou Niel)

La création d'une grande gare multimodale train/métro/bus à Saint-Agne ou son déplacement à Niel est à l'étude depuis longtemps. Il est temps de la réaliser. Les Amis de La Terre reprennent leurs propositions d'un réseau de train métropolitain. Cette gare multimodale et une modernisation du réseau ferroviaire permettraient des déplacements efficaces et rapides entre les villes de Colomiers, Portet, Muret et les communes environnantes (Cugnaux, Villeneuve-Tolosane, Frouzens...). La correspondance avec la ligne B du métro assurerait un temps de trajet inférieur à 30 minutes pour relier l'université Paul Sabatier, l'hôpital Rangueil ou au-delà Labège (avec prolongation du métro).



Procès AZF

Par «Plus Jamais Ça Ni Ici Ni Ailleurs»

Le nouveau procès en appel s'est déroulé au Palais de Justice de Paris du 24 janvier au 24 mai 2017 avec retransmission en directe des audiences à Toulouse.

Des membres de Plus Jamais ça (PJC) étaient là, avec leur avocat, en tant que partie civile et requérants dans l'action en citation directe à l'encontre de TOTAL.

Nous avons tenté de médiatiser ce procès, mais finalement il s'est déroulé dans une relative indifférence médiatique.

Quinze années d'enquête et quatre mois d'audience n'ont pas apporté de nouvelles révélations

Lors de ce troisième procès, les lignes n'ont guère bougé. Les avocats des parties civiles ont répondu présents face aux attaques de la défense et ont défendu avec brio la seule thèse possible, celle de l'accident chimique, conséquence d'une gestion totalement défaillante du site et qui a conduit à la mise en contact accidentelle de produits chimiques incompatibles.

l'obligation de gestion des déchets, défaillance organisationnelle, entrave à l'enquête... Comment le quatrième major pétrolier mondial qui voit une de ses usines exploser avec les dégâts que l'on sait peut-il se trouver depuis 15 ans dans l'incapacité de fournir la moindre explication cohérente pour expliquer ce qui s'est passé ? Quelle confiance la société peut-elle accorder, en matière de gestion de risques à un tel industriel ?

Notre texte entre en une étonnante résonance avec les réquisitions des deux avocats généraux qui ont pendant

huit heures de charge, dénoncé comme nous la "morgue" et le "déli" des prévenus, demandant qu'il soit jugé



La défense a relancé toutes les pistes autres que la piste accidentelle mais sans apporter un seul élément probant, se contentant de répéter comme un mantra qu'elle recherchait la vérité mais qu'elle rejetait la piste accidentelle. La retransmission des audiences à Toulouse n'a pas enlevé aux parties civiles le sentiment que le procès leur avait été volé. Mais c'est surtout une grande lassitude qui s'est manifestée.

Quelques mois avant ce nouveau procès nous avons écrit que : « PJC mettrait tout en œuvre... pour combattre l'arrogance et la suffisance d'un industriel certain de son impunité qui aura réussi avec ses avocats à balader la justice pendant quinze années de procédures, et faire en sorte que sa responsabilité ne soit pas reconnue ... ».

La Cour d'Appel va de nouveau devoir trancher, entre d'une part la confusion qui va être entretenue par les avocats du groupe Total pour écarter la thèse de l'accident chimique en recourant aux mesures dilatoires, en multipliant les fausses pistes, en semant le doute dont on sait bien qu'il alimente toutes les théories du complot autour de l'accident, tout cela pour assurer son impunité pénale ; et d'autre part le faisceau d'indices, puisque les preuves ont été cachées et détruites par la commission d'enquête interne de Total, qui montrent que l'accident chimique est bien la résultante des fautes de l'industriel : manquement à l'obligation d'évaluation des risques, à l'obligation de maîtrise de la production et des stocks, à

une bonne fois pour toutes que l'explosion de 2001 était bien un accident industriel résultant de "fautes lourdes" dans la gestion d'une usine à haut risque.

L'un des magistrats a comparé le hangar 221 à "un bus aux pneus lisses, en descente, un jour de pluie, et ne respectant pas les distances de sécurité".

Ils ont dénoncé la défense d'AZF, qui a avancé de nombreuses pistes alternatives pour les causes de l'explosion : acte terroriste, météorite, crash aérien, essai nucléaire... en expliquant qu'« au-delà d'une certaine limite, le doute devient déraisonnable » et dénonçant aussi une "morgue pleinement affichée".

En abordant la "citation directe" de Total, l'avocat général reconnaît qu'il est "légitime" pour les parties civiles de chercher à faire juger la maison mère qui n'est pas poursuivie, en précisant que "seul un groupe d'une telle importance avait les moyens de mobiliser tous ses experts en orchestration de contre-vérité, en rapports insincères". Mais il pense que cette "citation directe" de Total, déclarée irrecevable lors des deux précédents procès, se heurte aux "exigences" du droit pénal.

Le parquet général a estimé que Serge Biechlin, directeur de l'usine, est bien coupable "d'homicides involontaires" et il a requis trois ans de prison avec sursis et 45.000 euros d'amende contre lui, puis 225.000 euros contre la société exploitante Grande Paroisse, filiale du groupe Total.

La chambre correctionnelle des appels de la cour de Paris rendra son délibéré le 31 octobre 2017

En octobre 2017 nous devons donc être prêts, à Paris et à Toulouse, à répondre aux médias et rappeler que pour PJC le droit et les pratiques judiciaires doivent changer pour aller vers une plus grande responsabilisation des industriels. Ce n'est pas en renonçant à une sanction justifiée à l'encontre d'entreprises et de leurs dirigeants, non respectueux de la sécurité de leurs salariés et des riverains, que la justice rendra service à la société.

C'est en réprimant les auteurs de ces délits que le droit sera socialement utile.



Pas d'impunité pour le crime industriel ni à Toulouse, ni ailleurs !

Association PJC (Plus Jamais Ça Ni Ici Ni Ailleurs) Actions juridiques 4 avenue Henri Barbusse - 31300 TOULOUSE

blog: <http://plusjamaiscaniiciniailleurs.over-blog.org/pjcnina.cdp@wanadoo.fr>

page Facebook: <https://www.facebook.com/AZF-Plus-Jamais-Ca-ni-ici-ni-ailleurs-1849470011952892/>

La coopérative toulousaine de production d'énergies renouvelables est créée !

installer des
renouvelable sur
toulousaine, afin notamment d
territoire.

Citoy'enR

Le projet Citoy'enR a été initié début 2015 par des membres des associations locales « **Toulouse en Transition** » et des « **Amis de la Terre Midi-Pyrénées** ». L'objectif est de rassembler des citoyens pour acquérir ensemble et moyens de production d'énergie l'ensemble de l'aire urbaine favoriser la transition énergétique du

A l'horizon 2018, une quinzaine de équipées de panneaux photovoltaïques, ce qui couvrira la **d'électricité de 120 foyers**, hors chauffage et eau chaude. études de faisabilité sont en cours de réalisation en collaboration avec les collectivités partenaires (L'Union, Blagnac, Toulouse, Tournefeuille, Saint-Orens, Communauté d'Agglomérations du Muretain, etc.). A moyen long terme, d'autres sources d'énergie renouvelable sont visées.

De nombreuses étapes ont été passées depuis début 2015 (voir Historique du projet sur le site Internet de Citoy'enR). Une étape cruciale récente a été la création le **20 juin dernier** de la coopérative qui portera les projets de production avec statut de **SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif**.

Depuis le 20 juin, **citoyens, collectivités et acteurs du territoire sont appelés à rejoindre l'initiative en devenant sociétaire** ! Dès l'acquisition d'une part sociale (**1 part = 50 €**), chaque sociétaire peut participer aux décisions de la coopérative, sur le principe "1 personne = 1 voix". Vous trouverez plus d'informations concernant le fonctionnement interne sur le site Internet de Citoy'enR).

Quinze jours après sa création, la coopérative comptait déjà plus de 50 sociétaires et 15.000 € de capital levé*! Mais pour réaliser les projets photovoltaïques, une somme de 100.000 € d'investissement par les citoyens devra être rassemblée! Pour chaque euro citoyen mobilisé, la Région Occitanie investit 1 € supplémentaire dans la coopérative.

Pour souscrire, rendez-vous sur la page dédiée du site de Citoy'enR. Consultez aussi la Foire aux Questions pour plus d'informations sur les objectifs et l'organisation de la coopérative.

Par ailleurs, les bénévoles de Citoy'enR **accueillent à bras ouverts les nouvelles bonnes volontés** souhaitant donner de leur temps au développement des projets. Toutes les informations sont également disponibles sur le site Internet de Citoy'enR à la rubrique Comment participer. Il est également possible de nous suivre sur Facebook ou de contacter la coopérative par e-mail à contact@citoyenr.org.

* au 7 septembre 2017, la Coopérative compte 83 sociétaires avec un capital de 28 650 €

Le Projet Mobilités 2030 de SMTC-TISSEO

Enquête Publique du lundi 4 septembre 2017 au mardi 10 octobre 2017

Une enquête publique est lancée du 4 septembre au 10 octobre 2017 par le SMTC-TISSEO sur une nouvelle version du **Plan de Déplacement Urbain (PDU)** de l'agglomération, dit Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Ce projet réoriente la version précédente du PDU en y inscrivant la troisième ligne de métro au détriment des projets de réseau de bus et tramway en site propre. En perspective d'ici 2030, ce nouveau Plan de Déplacement de l'agglomération toulousaine ne propose pas d'amélioration de l'usage des modes actifs (vélo, marche).

Les associations d'usagers veulent profiter de la Semaine européenne de la mobilité 2017 (du 16 au 22 septembre) pour amplifier les débats de l'enquête publique sur le plan Mobilité 2020-2030, et demander une amélioration rapide des déplacements dans l'agglomération en favorisant l'usage de la marche à pied, du vélo et des transports en commun.

Le contexte

Suite à la saisie par les associations de la Commission Nationale du Débat Public, un grand débat public a été organisé de juin à décembre 2016 sur l'opportunité du projet de troisième ligne de métro sur un arc Nord et Est en périphérie de la ville de Toulouse et pour 2,2 milliards €.

Les associations d'usagers ont fait valoir l'urgence d'étendre le réseau de transport en commun sur toute l'agglomération en alliant train, métro, tramway, bus en sites propres et vélo pour fluidifier les transports, en particulier pour desservir les zones d'emploi et de résidence au-delà de la rocade. Elles ont montré que le développement d'infrastructures de transports en commun de surface facilite la réalisation d'aménagements en faveur de l'usage du vélo et des piétons sur tout le territoire, tels les ateliers vélo ou le réseau express vélo d'agglomération.

Rappelons qu'un PDU a pour objectif réglementaire la réduction du trafic automobile. Or, le plan mis en enquête publique induit au contraire une augmentation du nombre de voitures.



Les points essentiels de l'enquête publique :

Le financement

Le bilan présenté en fin du débat public sur la troisième ligne de métro a montré la difficulté des participants à réaliser l'enjeu financier de plus de 2 milliards d'euros du métro. Or du point de vue mobilité, la question majeure est celle des investissements nécessaires pour mettre en place un réseau de bus, train, vélo et tramway pour desservir **toute** l'agglomération. Et ils seraient fortement réduits en cas de financement de la troisième ligne de métro.

La baisse de la pollution et le partage de l'espace public

L'enjeu du développement du réseau de bus, tramway, vélo, espaces piétons est celui du partage de l'espace public afin de valoriser la vie urbaine, et de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Il s'agit de modifier les mentalités pour favoriser la coopération, le civisme, et ancrer la conviction que la pollution est l'affaire de tous. Or l'agglomération toulousaine est la grande ville de France qui a la plus grande part de déplacement automobile de par l'insuffisante capacité de son réseau de transport en commun. La troisième ligne de métro est loin d'être suffisante pour inverser cette tendance.

Concernant les modes actifs, le plan ne propose rien de concret. Il revoit même à la baisse les objectifs de la part des déplacements à vélo (3 à 5 % en 2030 contre 8 % dans le PDU actuel à horizon 2020) !

Le réseau ferroviaire d'agglomération

Le trafic automobile de banlieue constitue plus de la moitié des déplacements avec des embouteillages récurrents des voies rapides. Pour y remédier, il faut développer l'étoile ferroviaire de Toulouse en un système de trains à l'échelle métropolitaine de type RER Toulousain avec des fréquences de 30 minutes ou d'¼ d'heure en période de pointe. Le réseau ferroviaire doit être étroitement connecté aux transports en commun et aux aménagements vélos. Or l'endettement qu'imposerait la troisième ligne de métro repousserait une telle perspective bien après 2030.

Pour pouvoir mieux donner votre avis, venez vous informer et débattre

- sur **l'organisation des Transports en Commun dans l'agglomération**
vendredi 15 septembre à partir de 20h, salle du Sénéchal à Toulouse
- sur **le développement des modes actifs : vélo, marche à pied**
lundi 18 septembre à partir de 20h, salle du Sénéchal à Toulouse

avec **2P2R** (2 Pieds 2 Roues), **ATMP** (Amis de la Terre de Midi-Pyrénées), **AUTATE** (Association des Usagers des Transports publics de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs), **Vélorution** (association d'usagers cyclistes et atelier-vélo)

OYEZ ! OYEZ! OYEZ! OYEZ! OYEZ!

par Odile Fournier, des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Les Amis de la Terre de Midi Pyrénées vous invitent à les rencontrer et échanger à l'occasion des événements suivants (ouverts à tous et entrée gratuite) :

° **vendredi 15 septembre à partir de 20h**, salle du Sénéchal, 17 rue Rémusat à Toulouse (métro Capitole)
l'organisation des Transports en Commun dans l'agglomération

° **lundi 18 septembre à partir de 20h**, salle du Sénéchal, 17 rue Rémusat à Toulouse (métro Capitole)
le développement des modes actifs de déplacement à Toulouse : vélo, marche à pied...

en partenariat avec 2P2R (2 Pieds 2 Roues), AUTATE (Association des Usagers des Transports publics de l'Agglomération Toulousaine et de ses Environs), Vélorution (association d'usagers cyclistes et atelier-vélo)

° **Les 23 et 24 septembre 2017 : ALTERNATIBA**, le village des Alternatives, à la Prairie des Filtres et au cours Dillon à Toulouse (métro Saint Cyprien République, tramway Fer à Cheval)
Le grand forum des alternatives au dérèglement climatique, pour montrer les solutions possibles.
Les Amis de la Terre seront présents pour évoquer le recyclage des déchets, mais aussi aux côtés du Réseau Sortir du Nucléaire. Venez nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus pour nous aider à la tenue des stands. Signalez-vous sur notre mail : midipyrenees@amisdelaterre.org

° **Le 27 septembre à 20h30**, à la salle Léonce Castelbou, rue Castelbou (métro Compans-Cafarelli) :
soirée info débat autour de la Tour Occitanie animée par Richard Medjaoud et Jean-Charles Valadier
(voir article page 1)

° **Le 15 octobre 2017 : foire BIO GARONNE**, organisée par Erables31, aux allées François Verdier (métro François Verdier) de 9h30 à 18 h.

Nous y serons présents et vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s au stand des Amis de la Terre Midi-Pyrénées !
Ce rendez-vous annuel vous permettra de découvrir et de déguster des produits bio et locaux, de rencontrer des personnes engagées et d'échanger avec elles.
La thématique cette année : **"La Bio, à quel prix ?"**

° **Le mercredi 25 octobre 2017** à 20 h30 à la Salle du Sénéchal à Toulouse, 17 rue Rémusat (métro Capitole),

en partenariat avec les Amis du Monde Diplomatique, Attac Toulouse, le Collectif Anti OGM 31, l'Université Populaire de Toulouse conférence débat animée par **Alain Ducos** (présentation page 2)

"Après les plantes, les animaux génétiquement modifiés seront-ils bientôt dans nos assiettes"

Sur les traces du premier simplicitaire volontaire : un Yankee Français au Canada



Par Jean Cloutier, des AmiEs de la Terre Québec

En avril dernier, j'ai présenté à Toulouse, à l'invitation des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, et en première dans l'Hexagone, le film documentaire « Le Bien-vivre simplicitaire : d'un café à l'autre » qui a été suivi d'un café philosophique. Ce film a montré une des personnalités modèles à suivre qui pratiquait déjà la simplicité volontaire, il y a plus de 150 ans.

« L'art de vivre avec moins est un mode de vie où chaque personne part d'un point différent pour arriver là où bon lui semble, se fixant elle-même ses propres objectifs, au rythme qui lui convient personnellement », comme le stipule la brochure Saluterre # 114 des Amis de la Terre Belgique, coprésidé par Ezio Gandin et rédigée par Muriel Lescure.

Pionnier de la simplicité volontaire

A la recherche de personnalité modèle exemplaire d'il y a belle lurette, il est bon de se rappeler l'œuvre dudit premier simplicitaire volontaire ayant vécu pleinement sa sobriété des plus heureuses et surtout dans la nature, comme ami réel de la Terre, et ce, autonome dans une mini-maison construite par lui-même le long d'un étang, en protégeant ses arbres, sa biodiversité, marchant tous les jours, idéalement quatre heures...avec son carnet de notes.

Ce vrai Yankee natif de Concord, Massachusetts, en plein cœur de la Nouvelle-Angleterre puritaine au temps des Lumières, se disait humaniste universel fièrement d'origine française.

C'est bien ledit premier écologiste politique ! L'aviez-vous deviné ? ... Henry David Thoreau.

Une vie d'ermite ouvert

Personnage tellement méconnu au Canada et en France que le Groupe de simplicité volontaire de Québec et les AmiEs de la Terre de Québec se sont donnés mutuellement comme mission de le faire connaître par ses œuvres et par des activités ludiques ou artistiques, au Québec et à l'étranger. Allons voir son œuvre qui inspire un Cercle de lecture Thoreau à lancer en automne 2017 à Québec ! Thoreau est surtout connu dans son pays natal comme l'auteur de « Walden ou la vie dans les bois » (1854), mais aussi en dehors des États-Unis d'Amérique pour « La Désobéissance civile » (ou la résistance passive préférerait-il lui-même le spécifier). Philosophe et essayiste nord-américain diplômé de Harvard en 1837, il attachait peu d'importance à sa scolarité, quand bien même elle lui avait permis d'accumuler un immense savoir dans plusieurs langues et sur toutes les religions



autres que chrétienne, pratiquant le bouddhisme et la méditation avant l'heure.

Après ses études, il a très brièvement enseigné dans une école publique, mais, refusant de donner des châtiments corporels aux élèves, il a cessé d'enseigner trois semaines plus tard et a fondé avec son frère aîné John, la première école privée alternative en Amérique du Nord.

Au décès prématuré de son frère, il se réfugia le long d'un étang à Walden pour écrire en ermite...ouvert sur le monde !

Poète transcendantaliste héritier des Lumières d'Europe, voulant démarrer un tel mouvement d'intellectuels typiquement américain (avec Ralph Emerson comme leader), pratiquant davantage de longues marches en forêt d'inspiration méditative pour la découverte de la nature ambiante environnante, il fut un orateur peu à l'aise mais très écouté, réputé et jugé drôle par sa franchise et sa spontanéité. Malgré son humour caustique, il fut toujours considéré comme un sage par son entourage et les intellectuels de son temps. Marcheur parmi les marcheurs, Henry David a aussi été un grand naturaliste dont le journal annoté de dessins et pensées n'a pas encore été publié en son entier (notamment des milliers de pages sur les Amérindiens et leurs comportements simplicitaires exemplaires). Après son étude sur les Amérindiens, dont il a longuement étudié l'histoire, les mœurs et la sagesse, il a été le plus grand explorateur de nos forêts nord-américaines, fasciné par les coureurs des bois canadiens comme ceux qu'il relate dans « Maine Woods » (les forêts du Maine) (1864).

C'est Emerson qui lui a cédé ce petit bout de bois au bord du lac Walden où le jeune Thoreau (il a alors 28 ans) a construit avec l'aide de ses amis la cabane qui va lui servir de domicile pendant deux ans, deux mois et deux jours. A deux miles de marche des biscuits de sa mère...et de son pain aux raisins !

La simplicité volontaire avant la lettre ?

Arpenteur-géomètre de profession, travaillant six semaines par an seulement pour payer le strict nécessaire, il vivra dans la simplicité volontaire toute sa vie, chez les uns ou les autres.

Son œuvre la plus classique et recommandable en tant que critique averti du monde occidental et premier penseur écologiste, est sans aucun doute « Walden ou la vie dans les bois », qui ne sera publiée qu'en 1854, longtemps après qu'il ait quitté sa cabane. Son récit offre à tous ses réflexions sur une vie simple et en harmonie avec les rythmes de la nature, loin des tentations de la société consummatrice. Il y est très critique à l'égard de la politique américaine et de son ère industrielle productiviste. Cette ère naissante en banlieue de Boston, rend les ouvriers esclaves de leur temps. Ils deviennent alors dépendants de la croissance et de la consommation, pour ne se consacrer qu'au productivisme. Pourquoi, disait-il, regarder la forêt et ses arbres en termes de planches et non pour sa beauté majestueuse et la valeur de l'arbre et ses bienfaits...dans la nature ?

David Henry Thoreau au Québec

C'est ainsi qu'il va publier « Un Yankee au Canada » (1866), un récit de voyage faussement touristique, surtout naturaliste et assurément politique. Dans sa marche partant du Vieux-Québec jusqu'aux chutes

Sainte-Anne, dormant à mi-chemin chez l'habitant ou au banc des quêtés, Thoreau décrit les Canadiens-français comme des Français d'origine vivant tels des colons ancestraux. Ils pratiquent des méthodes de travail des champs dépassées dans le monde industrialisé des jeunes États-Unis d'Amérique. Il

vilipende les manières d'il y a 300 ans où l'on vit à un rythme de vie dépassé, jugé arriéré pour l'époque.

Cet ouvrage pro-américain permet de reconnaître à cet étonnant penseur du XIXe siècle un sens critique acerbe et un don inné de naturaliste très éclairé. Ce conférencier devenu essayiste démontre qu'il est capable de voyager efficacement en se faisant héberger gratuitement en famille,

et surtout de faire sentir son talent suprême à décrire un lieu sans filtre et en toute honnêteté de pensée. La pensée de changer volontairement son mode de vie n'est pas d'hier. La plupart des grands philosophes depuis toujours cherchaient le bonheur dans leurs dissertations, leurs actions et leurs écrits. Dépourvus de biens, ils créaient plus de liens. Entre eux-mêmes. Thoreau offre de vivre simplement et le fait connaître à tous pour tous !

N'est-il pas normal de se questionner sur l'héritage que ces philosophes ont transcendé depuis lors ? Ne faut-il pas se souvenir des personnages modèles exemplaires ? Une marche à suivre. Méditons pour éviter l'ivresse du voisinage, mangeons sainement comme premier médicament et entourons-nous de pensées positives pour s'auto-protéger contre le cortisol d'autrui préservant ainsi sa dopamine.

Pour de plus amples renseignements sur HD Thoreau, voir le site du Groupe de simplicité volontaire de Québec :

- Lecture théâtrale : « Une causerie avec Thoreau » <http://gsqv.org/2016/06/lecture-theatrale-une-causerie-avec-henry-david-thoreau/>
- la marche-conférence-guidée du 30 sept. au 1^{er} octobre 2017 sur les traces de Thoreau <http://gsqv.org/event-items/marche-2017-sur-les-traces-de-thoreau/>

- le Cercle de lecture Thoreau débutant vendredi midi 29 septembre <http://atquebec.org/events-page/nos-evenements/>

AUTOMATISATION, ROBOTISATION et EMPLOI

Par Claude THIRRIOT (ENSEEIH) des Amis de la Terre Midi Pyrénées

Fin 2013, j'ai été suffoqué par deux informations concernant les USA. L'une annonçait que dans la décennie à venir, la perte des emplois du fait des automatisations serait de 30 %. L'autre prédisait une perte de 47 % sur une période de 20 ans. Je me décidais à en savoir plus. A plusieurs reprises, l'annonce de la destruction des emplois de 47 % est revenue dans les informations, et j'appris ainsi que cette perspective provenait d'un département de recherche de l'université britannique d'Oxford.

J'essayais de savoir si des chiffres prospectifs avaient été aussi proposés en France. Les numériciens de l'Agence BERGER qui avaient lancé l'étude en 2013 parlaient déjà en 2014 d'une estimation à 41 % du risque de destruction des emplois du fait de l'automatisation.

Mais en ce début d'année 2017, le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (C.O.E.) ramènerait la probabilité à moins de 10 %. L'intervalle entre les deux probabilités est énorme. On peut se poser la question de la définition de cette estimation : s'agit-il de la perte d'emplois réels existant actuellement sans tenir compte de l'apparition d'emplois nouveaux en grand nombre, ou bien de l'évaluation de la différence entre le nombre d'emplois perdus et le nombre d'emplois qui n'existent pas encore ? En effet, dans le passé, le transport axé sur le cheval a été avantageusement remplacé par le transport mécanique.

Suivant le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (C.O.E.) la destruction des métiers limitée à 10 % donnerait 5 millions de chômeurs en plus, soit

grosso modo le double des chômeurs actuels. Pour l'Agence BERGER, avec son chiffre de 41 % de disparition des emplois, cela conduirait à plus de 12 millions de chômeurs. Vraiment un cataclysme social ! Heureusement, si on peut dire, il y a du temps pour les citoyens et les politiques pour réfléchir et réagir.

La presse par ses images de robots androïdes telles que ses geishas japonaises et son robot humanoïde Pyren de nouvelle génération du laboratoire toulousain LAAS-CNRS, donnerait peut-être une idée rétrécie de l'automatisation.

Bien sûr, il y a dans les machines de l'industrie et du commerce une part de plus en plus grande d'automatismes et d'autonomie. Mais l'automatisation se glisse partout. Dans les entreprises publiques où l'on supprime des guichets, comme à la poste où les employés circulent au-devant des clients pour leur expliquer comment utiliser les nouvelles bornes.

Au Ministère des Finances, les possibilités offertes par le magnifique développement de l'internet permet de faire établir par les contribuables les documents prêts à l'archivage dont s'occupaient il y a très peu de temps les fonctionnaires avec les déclarations papier. On attend l'heure de la retraite pour éclaircir les rangs...

Prenons aussi le cas des caisses automatiques qui fleurissent un peu partout. Entre 2007 et 2015, il se serait installé 20 000 caisses automatiques.

La revue « Notre Temps », dont les lecteurs sont surtout des « seniors » a posé la question « Etes-vous favorable aux caisses automatiques ? »

Non, cela supprime des emplois: 55%
 Non, je préfère le contact humain: 25%
 Non, ce n'est pas facile à utiliser: 6%
 Oui, il faut s'adapter au progrès: 3%
 Oui, cela fait gagner du temps: 1%
 Sans opinion: 1%

Sur France Info (groupe Radio France), Isabelle RAYMOND signale qu'AUCHAN menace 2 000 postes de caissiers et caissières selon la CFDT, soit 20 % des effectifs dans les 3 ans à venir. AUCHAN aurait un objectif final de 50% du volume des encaissements par caisses automatiques, ce que la direction dément, mais ne nie pas et justifie « pour faire diminuer l'attente aux caisses ».

Entre 2007 et 2015, il semblerait que caissiers et caissières aient perdu en France 20 000 emplois.

Le service en ligne prolifère dans les banques et les agences de voyages et de tourisme. Dans les banques, le nombre des salariés est passé de 387 000 en 2009 à 372 000 en 2015, mais la proportion de cadres est passée de 40% à 47% entre 2013 et 2015.

Dans les agences de tourisme, l'activité « en ligne » directe a généré 500 créations d'emplois, alors que pour les agences « physiques » il y a eu diminution de 300 agences entre 2013 et 2015.

Alors que deviendront les jeunes à la recherche d'emploi?

Certains hommes politiques ont parlé d'allocation universelle ou de revenu de vie, encore bien utopique malgré les efforts de Benoît HAMON. Il sera bon de regarder les quelques initiatives envisagées au-delà de nos frontières.

Par exemple en Finlande, sur les 5,5 millions d'habitants, 2 000 personnes de 25 à 58 ans ont été choisies pour toucher 560 euros mensuels, tout en continuant à bénéficier de l'allocation logement et de l'assurance des frais de santé.

En parallèle, un groupe test de chômeurs touchant à peu près les mêmes montants seront comparés à la fin du test en 2018.

Plus près de nous, en Gironde, un projet encore flou de revenu universel inconditionnel de 700 euros mensuels serait expérimenté suivant l'un des 4 scénarios actuellement à l'étude. Mais la mise en route attend l'accord d'un mécène.

Il est aussi question d'instaurer une recette fiscale sur les processus d'automatisation et sur l'usage des robots, mais cela aussi reste flou.

Enfin, on reparle de partage du travail mais là, le plus difficile vraisemblablement est la résistance des salariés en activité devant la perspective d'un montant réduit des salaires malgré un temps de travail adouci. Dans une négociation, on pourrait mettre en place un bonus de salaire, en lien avec la diminution du temps de travail.

Et pour finir, je citerai des points de vue d'institutions internationales comme l'Organisation de Coopération et Développement Economique (O.C.D.E.) et la Banque Mondiale. L'O. C. D. E. considère qu'une allocation universelle pourrait être un facteur efficace pour lutter contre la pauvreté, ce qu'elle développe dans un rapport « le revenu de base, que changerait-il ? » préparé à la demande conjointe de quatre pays : Finlande, France, Italie et Royaume Uni.

La Banque Mondiale, par son Président Jim Yong Kim, a annoncé que l'automatisation pourrait faire disparaître 70% des emplois existants dans les pays en voie de développement.

Mais les prospectives les plus négatives ne se réaliseront pas forcément si citoyens et politiques associés proposent des accommodements, mêlant les solutions examinées individuellement telles que mise en route progressive, incitation fiscale, partage du travail, et régulation de la consommation désordonnée et de la recherche de profit maximum.

Panorama des activités des Amis de la Terre Midi-Pyrénées en 2016/2017

Présentées et débattues à l'AG du 22 avril 2017

Commission transports :

Jean-Charles Valadier rappelle que les Amis de la Terre contribuent depuis longtemps à la rédaction du Plan de Développement Urbain (PDU) par un positionnement anti-méto, pour un développement de Transport en Commun en site propre (TC). Pierre Cohen à la mairie avait arrêté le projet de 3ème ligne de méto. (Rappel : la ligne de Tram s'arrête à Palais de justice et non au Grand Rond par décision de justice).

Jean-Luc Moudenc revenu à la mairie, relance le projet 3ème ligne de méto et arrête le développement des TC

Une étude de faisabilité pilotée par la Commission de Débat Public (CPDP) arrive aux mêmes conclusions que

L'AUTATE où les Amis de la Terre sont engagés.

Toulouse est la plus grande ville de plus de 200 000 habitants

ayant le moins de transports en commun avec 2 millions de déplacements par jour (3 millions dans 15 ans) avec un méto qui en absorbe 200 000. Le méto est et sera très insuffisant !

Pour une ville aussi étalée, il faudrait plus de trains pour aller à l'extérieur (le train est de la compétence de la Région).

La part du vélo à Toulouse a diminué car trop de voitures garées sur les avenues, empêchent le développement de vrais pistes cyclables sécurisées.

Dans le cadre de l'AUTATE, seuls les Amis de la Terre porte la parole anti-méto en faveur du tram, l'AUTATE comportant une grande part d'usagers des transports dont 25% sont pour le méto.

Plusieurs enquêtes publiques vont avoir lieu pour le « Projet Mobilités ». Le « Téléphérique Urbain Sud » n'absorbera que 5000 déplacements par jour.

Jean-Charles se désolé qu'après un an de concertation, la révision du PDU n'ait pas évolué.

Un débat s'installe sur les différents possibilités de réduire le nombre de déplacements, leurs avantages et leurs inconvénients : par le télétravail, (1 jour sur 5 travail à la maison comme aux USA), la voiture partagée (grâce à la géolocalisation qui diviserait par

7 le nombre de voitures), regroupements locaux, développement de l'attractivité des petites villes comme Revel, empêcher l'extension des villes sur les terres agricoles.

Liaison Multimodale Sud Est (LMSE)

Odile Fournier rappelle que les Amis de la Terre ont diligenté un « recours pour préjudice moral » contre Toulouse Métropole, après que J.L. Moudenc a prévu d'ouvrir le pont sur la rocade à tous les véhicules.

Les associations « 2pieds2roues » et « Veracruz » sont engagées aux côtés des ATMP dans les mêmes recours juridiques.

Commission Nanotechnologies

Pour l'instant seule une veille documentaire est assurée par Rose Frayssinet pour les Amis de la Terre. Elle a donné lieu à des articles sur la Feuille Verte. En particulier sur les 200 produits alimentaires contenant des nanoparticules de dioxyde de titane (E171) dont beaucoup destinés aux enfants.

Les produits alimentaires ne sont pas les seuls à contenir du E171 mais aussi des médicaments comme le Doliprane, Dafalgan et autre Spasfon.

Près de 4000 médicaments en contiennent, sans compter les compléments alimentaires.

L'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail s'en mêle

Alerté par une énième étude sur la toxicité potentielle, la dernière en date est celle de l'INRA qui conclut que le E171 par voie orale est susceptible de favoriser la formation de lésions colorectales précancéreuses; le 20 janvier 2017 les ministères de la Santé de l'Economie et de l'Agriculture saisissent l'ANSES pour une énième étude

En attendant on continue à consommer des nanoparticules malgré les risques faute d'interdiction. Les enfants en consommant 2 à 4 fois plus que les adultes

Commission risques industriels

Les problèmes de santé de Rose Frayssinet ont réduit la participation des Amis de la Terre aux différentes réunions sur le PPRT, faute aussi de trouver une relève.

Les attentats ont provoqué la restriction des éléments d'information potentiellement sensibles des sites industriels. Ne seront communiqués que les comptes-rendus de réunion et les présentations faites en réunion seront consultables en préfecture aux seuls membres des Commissions de Suivi de Site (CSS).

La dépollution de la zone chimique sud, continue sur l'île du Ramier :

- Zone encore en activité du site ex SNPE devenu Herakles et maintenant Airbus-Safran-Launchers

En 2011 nous soulevons le problème de la pollution de la Garonne par le perchlorate d'ammonium (toxique pouvant entraîner des problèmes thyroïdiens) dans un article de la Feuille Verte de Janvier 2011. Repris et complété par Le Canard Enchaîné, interview et d'autres médias s'en mêlent. L'industriel est sommé d'arrêter cette pollution des ateliers de fabrication mais aussi de réduire la pollution «historique» des sols

qui relarguent du perchlorate dans la Garonne par la nappe phréatique. De gros travaux ont été demandés par arrêté préfectoral à l'industriel. Pour la pollution de la

nappe, un procédé par bio-filtres et résines a baissé la concentration de polluant de 90%. Notre mobilisation a permis, non seulement de traiter ce problème local, mais aussi que le Ministère demande à l'ANSES de définir une valeur limite de perchlorate à ne pas dépasser dans l'eau potable et applicable dans toute la France, ce qui est maintenant le cas.

- Zone Nord du site SNPE pour les ateliers en cessation d'activité : là encore l'industriel a dépollué, disons plutôt réhabilité le site, avec un abattement des pollutions de 80 à 90%

Sur ces 2 sites une surveillance en hautes eaux et basses eaux se poursuit au moins jusqu'en 2020.

- Réhabilitation de l'ancien site ISOCHEM.

Après l'explosion d'AZF, le site n'a pas repris d'activité car il dépendait de la production de phosgène arrêtée dès 2001 ; il se trouve derrière l'oncopôle. Les pollutions sont essentiellement dans les sols et en grande profondeur ce qui implique une

dépollution lourde par excavation de terres et traitement sur site pour les moins polluées. Une surveillance de la nappe est prévue jusqu'en 2020. Une Enquête Publique est prévue après que les servitudes d'utilités publiques auront été définies. **Toutes ces zones réhabilitées sont prévues pour un usage futur de type industriel, tertiaire ou de parking. Par ailleurs il nous a été affirmé qu'il n'y a pas de nitrocellulose sur ces sites.**

Rose a répondu longuement à une interview d'un journaliste de l'AFP sur les ballastières, article paru dans plusieurs journaux.

Commission Déchets

Dominique Gilbon qui a participé pendant de longues années à différentes commissions départementales sur les déchets ménagers et dans le cadre du Sicoval a été appelé par le maire de l'Union pour rejoindre

Decoset la structure qui s'occupe des déchets ménagers dans le nord de la métropole ; un

document de réflexion « la

Boussole » a défini après plusieurs réunions un engagement à 30ans d'économie et de valorisation des déchets avec des

mesures conformes à la « règle des 3R » (Réduction, Réemploi, Recyclage) :

- fabriquer autrement et moins
- réduire les déchets à la source
- recycler
- éviter de produire des non valorisables

Ces mesures sont en attente pour agrément par un vote des élus locaux.

Ce document de 3 pages intitulé « Boussole zéro déchets » a été élaboré par des professionnels (techniciens connaissant les obligations légales) et des écologistes dont les Amis de la Terre. Nous devenons ainsi des protecteurs de la loi pour son application.

Le tri est une économie pour les mairies, surtout quand elles reprennent en régie directe sa gestion. Dominique rappelle que l'économie circulaire est applicable aux déchets. De plus des métiers nouveaux sont ainsi reconnus.

Commission Nucléaire

Daniel Roussée nous informe que les Amis de la Terre Midi Pyrénées ne sont plus administrateurs du Réseau Sortir du Nucléaire après 10 ans de bons et loyaux services.

L'année a été riche en débats et conférences animés par les Amis de la Terre, tant à Toulouse qu'à Foix, Caussade, Ramonville, Saint Gaudens, Pommevic ou Agen...

Pendant la campagne électorale ont enfin été abordés le Nucléaire et les énergies renouvelables. Le nucléaire est une dictature alors que 70% des français veulent sortir du nucléaire et 80 à 90% sont pour les énergies renouvelables. Monique Hervet propose que les ATMP insistent plutôt sur le désir des énergies renouvelables pour tout ce qu'elles portent de créativité plutôt que de jouer sur la peur du nucléaire. Jean-Charles rappelle combien les économies d'énergie ont révolutionné le secteur du bâtiment.

Fête de l'Arbre

Michel Daran nous rappelle qu'il y a 20 ans les Amis de la Terre avaient planté symboliquement un arbre quai de la Daurade pour éviter la bétonisation du quai. Il souhaite que les Amis de la Terre Midi Pyrénées proposent à nouveau une fête de l'arbre avec des associations comme Arbres et Paysage ou d'autres autour du végétal, de la taille douce, de la forêt... Pourraient être proposés des stands pour des expositions, des conférences, et des spectacles... Ceci pour le printemps 2018.

Jean-Charles rappelle que le Comité des Berges de la Garonne est une continuité de cette action il y a 20 ans.

Monique évoque le plan Canal de la mairie pour sauver la végétation autour du Canal face à la contamination des platanes par le chancre coloré.

Jean-Charles signale la nécessité que les pépiniéristes vendent des plants d'origine locale garantie pour éviter les plantes des jardinerie venant de pays lointains et porteurs de maladies ravageuses.

Feuille Verte des Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Nous remercions très chaleureusement le travail d'Odile Fournier pour la relecture et la correction des articles et celui de Monique Hervet pour la mise en page d'une FV riche, drôle et attractive.

En dépit de la frustration imposée aux auteurs, Monique souligne que la contrainte des 4000 caractères maximum, blancs inclus ;-), par article produit des textes plus pertinents et mieux écrits. Par ailleurs, l'organisation privilégiée pour la FV consiste à consacrer les premières pages aux actions et informations locales suivies de brèves locales aussi, les pages suivantes traitant, elles, de sujets plus généraux.

« Penser globalement pour agir localement »
(Jacques Ellul)

Nos interventions auprès du public ou des institutions locales

Daniel Roussée s'est félicité du travail important effectué par une poignée de bénévoles pour 2016/2017 :

- **10 soirées** Salle Castelbou ; avec films, exposés, débats avec un public de 20 à 70 personnes soit 34 en moyenne par soirée
- **14 soirées** dans différentes salles de Toulouse et de la Région avec un public de 10 à 87 personnes
- **6 actions manifestations** à Toulouse et jusqu'à Dax
- **Plusieurs interventions dans les médias**, radio locales, France 3, AFP et conférence de presse
- **Contribution au projet Mobilités** de SMTC : avis défavorable
- **LGV**, démarche participative de la mairie « pour » et de Pierrette Thirriot « contre », qui suit de près la communication municipale à ce sujet.

Bilan financier

Elsa Boudy, notre trésorière nous détaille les comptes de l'association. Le bilan est positif et nous avons pu financer toutes nos actions et faire des dons notables à d'autres associations proches

Le Conseil d'Administration pour 2017/2018 se compose de

Daniel Roussée,
Michel Daran,
Dominique Gilbon,
Elsa Boudy,
Joseph Gonzales,
Odile Fournier,
Patricia Daran,
Alexandra Chlapanou,
Monique Hervet,
Pierre Virlogeux



LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS !

Bulletin d'adhésion à retourner à
Amis de la Terre de Midi-Pyrénées, 36 rue Bernard Mulé 31400 Toulouse.

Cotisation (*)

- Souhaitable pour une personne : 33 €
- un couple : 59 €
- Petit budget : 10 € ou un peu plus

Abonnement au journal des Amis de la Terre France *La Baleine* 7 €

Dons (*)€

(*) à 66 % déductible des impôts

Montant total versé :

Mode de paiement : Chèque (à l'ordre des ATMP) Espèces Virement

Date :/...../.....

Nom: Prénom :

Pour une adhésion couple, nom et prénom du conjoint :

.....

Adresse :
.....

Tél :

Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire (environ 4 messages par mois, merci de ne pas remplir si vous la recevez déjà), **mon Email** (en majuscules) :

.....

Mes centres d'intérêt : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

Ou
Autres

.....
.....

Compétences :

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi Pyrénées n° 249 septembre-octobre-novembre 2017 imprimé par nos soins
 Directeur de publication : Daniel Roussée Relecture et correction : Odile Fournier Mise en page, composition : Monique Hervet ISSN : 1967-6719



Les Amis de la Terre